

Décision

Générale

colonial

Décision n° 454 du 6 mai 1939.

n° 454

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 mai 1939

Numéro JO
n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro
31 mai 1939

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Velleyin (Saïnvinserva Ludovic-Augustin), sous-chef de bureau de 1er classe des Secrétariats généraux des colonies. Ce fonctionnaire, classé à la, 2e catégorie, qui voyage accompagné de sa femme, prendra passage en 1er classe sur le paquebot Porthos, de la Compagnie des Messageries Maritimes, attendu à Djibouti vers le 26 mai 1939, à destination de Marseille. La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis,

chapitre 14, article 1er, paragraphe 1er,